

In Situ

Revue des patrimoines

31 | 2017

Patrimoines de la santé : essais de définition - enjeux de conservation

Le développement paradoxal de l'anatomie et de la chimie dans un sanctuaire de la botanique : le Jardin royal des plantes médicinales

The paradoxical development of anatomy and chemistry in a sanctuary designed for botany, the royal garden of medicinal plants

Pierre-Louis Laget



Édition électronique

URL: http://journals.openedition.org/insitu/14226

DOI: 10.4000/insitu.14226

ISSN: 1630-7305

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Pierre-Louis Laget, « Le développement paradoxal de l'anatomie et de la chimie dans un sanctuaire de la botanique : le Jardin royal des plantes médicinales », In Situ [En ligne], 31 | 2017, mis en ligne le 20 février 2017, consulté le 10 octobre 2020. URL : http://journals.openedition.org/insitu/14226 ; DOI : https://doi.org/10.4000/insitu.14226

Ce document a été généré automatiquement le 10 octobre 2020.



In Situ Revues des patrimoines est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International.

Le développement paradoxal de l'anatomie et de la chimie dans un sanctuaire de la botanique : le Jardin royal des plantes médicinales

The paradoxical development of anatomy and chemistry in a sanctuary designed for botany, the royal garden of medicinal plants

Pierre-Louis Laget

Le « Jardin royal des plantes médicinales » fut organisé par un édit de mai 1635 portant création de trois chaires de démonstrateur de l'intérieur des plantes et d'une de sous-démonstrateur de l'extérieur des plantes, tandis que le premier médecin du roi ou « archiatre » était placé à la tête de l'institution avec le titre de surintendant¹. Seule la botanique y était donc au départ matière d'enseignement. Anatomie, puis chimie s'y adjoindraient un peu plus tard et y connaîtraient un extraordinaire essor jusque sous l'Empire où elles s'en détacheraient pour s'intégrer au sein d'une Université récréée sous une forme entièrement rénovée par le décret impérial du 17 mars 1808.

Naissance d'un enseignement de l'anatomie de l'homme

L'enseignement anatomo-chirurgical y aurait été institué en application d'un édit de juin 1635 prescrivant qu'un des démonstrateurs du Jardin du roi y exécuterait des opérations de chirurgie, ce qui aurait été ensuite confirmé par des lettres patentes de décembre 1671 muant une des trois chaires déjà existantes en chaire d'anatomie et de chirurgie. Quoique ni l'édit, ni les lettres patentes n'eussent été retrouvés, un tel enseignement commença sans conteste à être dispensé à partir du début de l'année 1673, ainsi que l'atteste la déclaration royale du 20 janvier 1673 ordonnant que le corps du premier supplicié fût délivré aux démonstrateurs du Jardin du roi par

préférence à tous autres, même au doyen de la Faculté de médecine de Paris². Tout porte à croire que ce fut à l'instigation d'Antoine d'Aquin, pourvu l'année précédente de la charge d'archiatre et donc de surintendant du Jardin du roi, que les leçons d'anatomie y furent instaurées. D'Aquin, docteur de la faculté de médecine de Montpellier, ne cesserait en effet, jusqu'à sa disgrâce brutale en 1693, d'intriguer dans le dessein de ruiner le prestige de celle de Paris et réduire ses prérogatives.

- Le titulaire de la chaire, depuis le 31 juillet 1671 François Cureau de La Chambre, par ailleurs premier médecin de la reine, dut se faire suppléer par son collègue Pierre Cressé pour faire le cours magistral portant sur l'anatomie, et par le chirurgien Pierre Dionis pour en exécuter les dissections devant l'illustrer³. En raison de la gratuité des leçons et des qualités pédagogiques de Dionis, l'enseignement de l'anatomie instauré au Jardin du roi s'imposa d'emblée comme le plus fréquenté de la capitale, ce en dépit de l'existence d'institutions plus anciennes où cette discipline était de surcroît partie intégrante du cursus scolaire, à savoir les écoles de chirurgie, la Faculté de médecine et, à un moindre degré, le Collège royal. Le Jardin du roi offrait toutefois sur ses deux dernières rivales un avantage didactique inappréciable pour un public non lettré : l'usage du français et non du latin comme langue d'enseignement.
- Après le départ de Dionis en 1680, à la suite de sa nomination comme chirurgien de la dauphine, la relève fut assurée par Joseph-Guichard Duverney qui allait accroître encore le rayonnement des leçons d'anatomie du Jardin du roi. Déjà membre de l'Académie des sciences depuis 1676, il fut nommé en 1679 à la chaire occupée précédemment par François Cureau de La Chambre. Duverney, quoique médecin, renonça à se faire assister par un chirurgien, ne rechignant nullement, contrairement à ses pairs, à exécuter lui-même les dissections illustrant son cours magistral⁴. Orateur de prestance agréable et de surcroît à l'élocution élégante, il réussit à attirer à ses leçons, outre les garçons-chirurgiens qui avaient formé la majorité de l'assistance sous le professorat de Dionis, un public de gens de qualité, y compris des femmes ainsi qu'en témoigne Boileau:
 - « ... Puis d'une femme morte avec son embryon/ Il faut chez Duverney voir la dissection./ Rien n'échappe aux regards de notre curieuse... »5.
- C'est sous Duverney que le Jardin du roi acquit dans l'enseignement de l'anatomie et de la chirurgie une place prééminente à une échelle non seulement française, mais encore européenne. Aussi, de l'aveu même d'un maître chirurgien de la capitale, était-ce alors l'école la plus brillante⁶, les auditeurs venant en effet des quatre coins de France et de l'Europe entière. Une année, on compta jusqu'à cent quarante auditeurs étrangers venus assister aux leçons de Duverney⁷. Parmi ceux-ci se trouvait une forte proportion d'Écossais, au nombre de plus de quarante une année[®]. L'un d'eux, Martin Lister, venu à Paris en 1698 pour accompagner une ambassade, publia une relation de voyage où il précisait que les leçons au Jardin du roi se déroulaient sur une période de trois mois et requéraient au moins vingt cadavres que l'on tirait du gibet, de la morgue du Châtelet et des hôpitaux⁹. Lorsque Duverney se trouvait en situation de pénurie de cadavres par ces canaux institutionnels, il recourait sans vergogne au fossoyeur du cimetière de Clamart, celui où étaient ensevelis les malades trépassés à l'Hôtel-Dieu¹⁰. Ses besoins considérables en cadavres tenaient au fait qu'il avait établi une école pratique d'anatomie, de caractère privé, où quelques élèves privilégiés pouvaient s'adonner euxmêmes aux dissections, ce qui constituait des conditions d'apprentissage de l'anatomie fort rarement offertes pour l'époque¹¹. Les facilités dont jouissait Duverney pour se

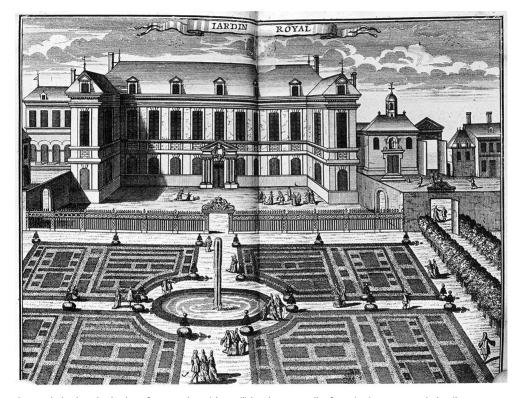
procurer des cadavres par voie ordinaire et l'impunité insolente dont il bénéficiait pour s'approvisionner directement dans un cimetière découlaient de son statut de pensionné du roi pour des recherches en anatomie humaine, et ce depuis 1674¹². De hautes protections lui étaient donc vraisemblablement acquises. Ainsi le fossoyeur du cimetière de Clamart, sommé de se justifier devant le bureau de l'Hôtel-Dieu à propos de ses macabres livraisons à Duverney, argua des ordres qui lui avaient été intimés par des autorités supérieures¹³.

L'installation du premier amphithéâtre d'anatomie

- Dès que ce cours d'anatomie eut été institué, on entreprit d'approprier une salle pour y accueillir les spectateurs, mais leur affluence fut bientôt telle que cette salle s'avéra trop exiguë pour installer commodément tout ce monde. Aussi Dionis fut-il contraint d'en restreindre l'accès et d'instaurer un système de billets d'admission pour éviter toute confusion. À propos du local, Dionis se borne à indiquer qu'on avait établi une espèce d'amphithéâtre en attendant que l'on en eût fait construire un plus superbe14. Il n'en précise point l'emplacement, mais il y a tout lieu de penser qu'il se situait dans le « château », le grand corps de logis bâti en bordure de la rue du Jardin du roi un demisiècle plus tôt par le premier intendant, Guy de La Brosse, afin d'y abriter les collections d'histoire naturelle ainsi que l'administration de l'établissement. Ce pourrait être en rapport avec ces aménagements que, le 30 mai 1672, le menuisier Guillaume Barbier reçut un paiement de mille sept cents livres « à compte de ses ouvrages pour la salle des escolles »15. Indépendamment de cette salle pour les leçons publiques, Duverney fit construire quelque temps après un local dédié à la dissection, mais réservé à son usage personnel ainsi qu'à celui de quelques élèves privilégiés. Il reçut en 1692 un remboursement du Trésor royal « pour l'indemniser de la dépense qu'il a faite à la construction d'un petit bâtiment au bout du dit Jardin royal, pour faire les dissections anatomiques des démonstrations du dit Jardin »16.
- Avec la nomination de Guy-Crescent Fagon comme archiatre en 1693, était promu au poste d'intendant un personnage profondément attaché au Jardin du roi car il était le petit-neveu de Guy de La Brosse, son fondateur, et il y était même né le 11 mai 1638. La surintendance du Jardin, qui avait été rattachée par les lettres patentes de décembre 1671 à celle des Bâtiments du roi¹⁷ et placée donc parmi les attributions du ministre Jean-Baptiste Colbert, fut rétablie au profit de Fagon par le règlement du 7 janvier 1699, année où Jules Hardouin-Mansart succéda dans cette dernière charge à Édouard Colbert de Villacerf, démissionnaire. Ce fut durant la surintendance de Fagon que l'on construisit ou plutôt que l'on aménagea un nouvel amphithéâtre, deux fois plus vaste que le précédent par sa contenance. Il offrait en effet une capacité de six cents places¹⁸ alors que la salle précédente ne pouvait accueillir la moitié des quatre à cinq cents spectateurs qui s'y pressaient à l'époque où Dionis y professait19. Il fut établi dans un bâtiment situé entre l'entrée principale du Jardin et la terrasse de la grande butte, soit à gauche de cette entrée (fig. 1, fig. 2). Le laboratoire de chimie fut construit vraisemblablement lors de l'aménagement de l'amphithéâtre ou tout juste après, et fut adossé à la terrasse de la grande butte. Ce laboratoire constituait le complément naturel du nouvel amphithéâtre prévu dès l'origine pour la tenue, en alternance, des leçons d'anatomie et de chimie. Cette dernière discipline venait en effet de faire son entrée en force parmi les matières faisant l'objet d'un enseignement avec la fondation,

en 1695, d'une chaire spécifique, la cinquième, mais la première ajoutée à celles qui existaient depuis l'ouverture du Jardin, en 1635. Par ailleurs, l'une des trois chaires primitives de démonstrateur de l'intérieur des plantes, déjà muée en 1672 en chaire de démonstrateur des opérations pharmaceutiques, devint, en 1712, une chaire de chimie et pharmacie.

Figure 1



Corps de logis principal renfermant le cabinet d'histoire naturelle, façade donnant sur le jardin avec, sur la droite, successivement la chapelle, l'entrée principale puis le bâtiment dans lequel allait être aménagé l'amphithéâtre. DIONIS, Pierre. *Cours d'opérations de chirurgie démontrées au Jardin royal*. Paris : chez Laurent d'Houry, 1707, frontispice.

Figure 2



Censive de l'abbaye Sainte-Geneviève, plan du quartier du Jardin du roi, où cet établissement porte le chiffre 15 sur le plan et les principaux bâtiments qui le composent sont alignés le long de la rue du Jardin-du-roi. Arch. nat., cartes et plans, N IV Seine 4.

Le Jardin ayant cessé de dépendre des Bâtiments du roi depuis 1699, les comptes ne fournissent aucune indication et les éditions successives du guide de Paris de Germain Brice constituent notre principale source. Selon ces guides qui pointent clairement la construction récente du laboratoire de chimie tout en restant muets sur celle de l'amphithéâtre, les travaux seraient postérieurs à 1706 et antérieurs de quelques années à 1717²⁰. L'on peut en inférer que, dans le second cas, il ne s'agissait pas d'une construction neuve qu'un guide de Paris régulièrement mis à jour n'aurait pas manqué de signaler. De surcroît, le plan banalement rectangulaire du bâtiment en question ne le destinait guère à l'installation, à l'intérieur, d'une salle en amphithéâtre. Enfin, en ce temps de banqueroute des finances publiques, si Fagon avait réussi l'exploit, grâce à son entregent auprès du roi, de se faire allouer des crédits, leur modicité excluait toute construction ambitieuse et encore moins ostentatoire, et ce en dépit de l'annonce par Pierre Dionis de la réalisation d'un projet où le roi manifesterait sa munificence.

Les débuts laborieux de l'intendance de Buffon

Georges-Louis-Marie Leclerc, futur comte de Buffon, fut nommé intendant en 1739 en remplacement de Charles-François de Cisternay Dufay qui avait lui-même succédé en 1732 à Pierre Chirac. En tant que premier médecin du Régent, Philippe duc d'Orléans, Chirac avait, après le décès de Fagon en 1718, réussi à se faire octroyer la direction du Jardin du roi, mais seulement avec le titre d'intendant. Puis, après sa mort en 1732, la charge d'intendant cessa d'être attribuée au premier médecin du roi. Dufay avait ainsi servi comme officier dans l'armée avant de s'adonner à l'étude de la chimie tandis que son successeur ne pouvait se prévaloir, lors de sa nomination, d'aucune connaissance

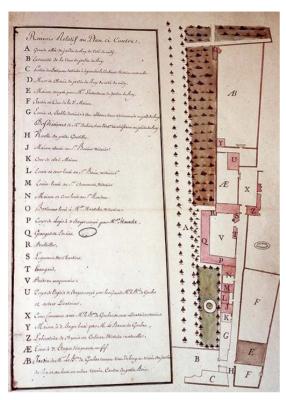
particulière dans une des disciplines scientifiques en honneur au Jardin du roi. Il avait été néanmoins reçu à l'Académie des sciences en 1734, mais dans la section mécanique et au surplus sur la base de ses travaux en mathématiques. Ce fut sous l'impulsion de Dufay, relayée par Buffon, que le Jardin des plantes médicinales commença à se muer en jardin botanique d'essai²¹.

Peu après son entrée en fonction, Buffon manifesta l'ambition d'accroître l'étendue du Jardin et d'en reconstruire les bâtiments en leur donnant davantage d'ampleur. En 1747, alors que le comte de Maurepas occupait le poste de secrétaire d'État de la Maison du roi, Buffon soumit au souverain un programme d'extension. L'architecte Doussin, alors chargé des ouvrages au Jardin des plantes, élabora un premier projet qui reçut l'aval du contrôleur général des Finances, Jean-Baptiste de Machault d'Arnouville: édification de nouvelles galeries pour abriter les collections, de serres, enfin d'un amphithéâtre. Les constructions projetées furent cependant jugées passablement étriquées eu égard aux espaces devenus nécessaires pour présenter dignement des collections en rapide accroissement. L'architecte dressa en conséquence de nouveaux plans²².

Suivant ce second projet, les bâtiments s'ordonnaient autour d'une cour d'honneur carrée, de 65 toises de côté, ceinte d'un péristyle, qui s'ouvrait sur la rue du Jardin-duroi. Ce péristyle était à claire-voie sur le côté qui faisait face à la rue, afin de laisser dégagée la vue sur le jardin qui s'étendait à l'arrière. Au milieu de ce côté et donc dans l'axe de la composition, trônait un amphithéâtre d'anatomie comparée. Étaient répartis sur les deux flancs de la cour divers autres bâtiments avec, à droite, la nouvelle galerie destinée à loger le cabinet d'histoire naturelle, à gauche les deux bâtiments abritant les laboratoires de chimie et l'école d'anatomie, enfin deux serres. L'anatomie avait la part belle dans cette composition puisque l'amphithéâtre fermait la perspective de la cour d'honneur. Ce second projet reçut l'agrément du gouvernement qui accorda une allocation de quatre-vingt mille livres par an, le tout jusqu'à parfaite exécution. Pendant deux années consécutives, on travailla à une grande serre chaude jusqu'à ce que le versement de l'allocation accordée eût été suspendu, du fait des embarras budgétaires liés à la guerre de Succession d'Autriche, la serre elle-même demeurant d'ailleurs même inachevée.

Il fallut ensuite attendre 1771 pour que Buffon envisageât de former de nouveaux projets, mais en donnant cette fois la priorité aux achats de terrains, ce qui conduirait, en une quinzaine d'années, au doublement de la superficie du Jardin du roi qui passerait de vingt et un à cinquante arpents (sept à dix-sept hectares). Il procéda, le 23 mars 1771, à l'acquisition, du côté du midi, d'une demeure qui deviendrait l'hôtel de l'Intendance. Le terrain en était séparé du Jardin du roi par une ruelle borgne, dite ruelle du Petit-Gentilly (fig. 3).

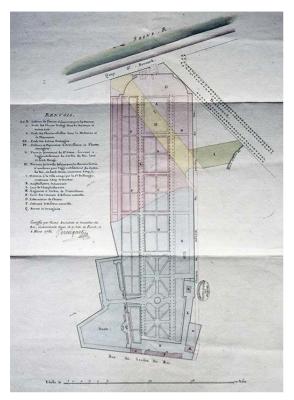
Figure 3



Censive de l'abbaye Sainte-Geneviève, plan de la ruelle du Petit-Gentilly où l'on voit le pavillon du baron de Goulas identifié par la lettre U sur le plan. Arch. nat., cartes et plans, N IV Seine 4.

Plusieurs maisons ainsi que des écuries, répandant une odeur infecte, s'élevaient de part et d'autre de cette ruelle. L'ensemble, qui était la propriété d'un certain Louis Dubois, fut vendu en deux lots, les 27 décembre 1777 et 29 octobre 1779²³. Les bâtisses qui s'y trouvaient furent abattues avec diligence afin de se débarrasser promptement d'un voisinage nauséabond. On conserva seulement, sur le côté oriental de la ruelle, un pavillon qui, avant sa cession en 1779, était loué au baron de Goulas. Ce même pavillon que l'on croit reconnaître sur un plan daté du 4 mars 1782, signé par le nouvel architecte du Jardin du roi, Edme Verniquet (fig. 4), est légendé comme amphithéâtre d'anatomie²⁴. On retrouve d'ailleurs le même légendage sur un second plan, non daté, mais que l'on peut situer en 1781²⁵, ainsi que sur un troisième, conservé au Muséum d'histoire naturelle, portant la date de 1783 et la signature de Verniquet.

Figure 4



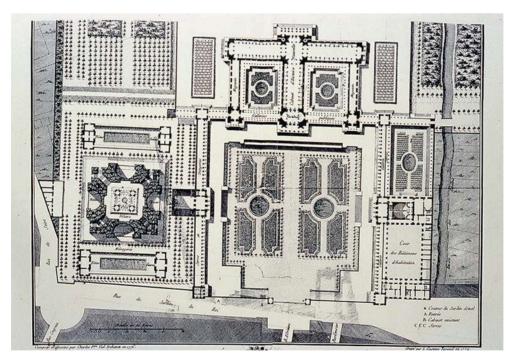
Plan général du Jardin du roi dressé par l'architecte Edme Verniquet, daté du 4 mars 1782 où l'ancien pavillon du baron de Goulas porte la lettre K sur le plan tandis que le bâtiment qui abritait jusqu'alors l'amphithéâtre est identifié comme laboratoire de chimie et porte la lettre O. Arch. nat., Maison du roi, direction générale des bâtiments : O¹ 2125 (1777-1783), liasse n°5.

- 14 Ces documents figurés étant les très rares disponibles sur le Jardin au roi, une telle désignation a dérouté les historiens, d'autant que ce nouvel amphithéâtre, supposé remplacer l'ancien dit de Fagon, surgissait ex nihilo et s'évanouissait presque aussitôt. Une simple triangulation permet pourtant de démontrer que le bâtiment en question se dressait hors du périmètre du Jardin du roi jusqu'en 1779 et ne faisait qu'un avec le pavillon du baron de Goulas. Les indications des deux plans, datés respectivement de 1782 et de 1783, ne seraient pas pour autant fautives car certaines correspondaient manifestement à des projets, ce qui fut sans doute le cas de la réutilisation du pavillon. La solution est encore fournie par Antoine-Laurent de Jussieu : selon ses dires, on avait conservé un pavillon assez agréable qui servit quelque temps de dépôt jusqu'à ce que Buffon le fît détruire²⁶. Le pavillon du baron de Goulas fut effectivement démoli dès l'année 1786 avec le mur qui en ceignait la cour²⁷. Même si son appropriation en tant qu'amphithéâtre d'anatomie fut un instant envisagée, l'on y renonça vraisemblablement lorsque Buffon sollicita, en 1786, l'ouverture, presque en contiguïté, d'une rue nouvelle²⁸. Cette rue fut nivelée et pavée entre 1786 et 1788, puis baptisée du nom de Buffon.
- Plusieurs architectes, informés que Buffon s'apprêtait à entreprendre de grands travaux au Jardin du roi, lui soumirent des projets d'aménagement. D'après le jardinier André Thouin qui se borne à en évoquer l'existence sans livrer de noms d'auteurs, le plus remarquable d'entre eux aurait été celui de Charles-François Viel²⁹.

Le projet de cabinet d'histoire naturelle présenté par l'architecte Viel

16 Ce fut en 1779, en pleine phase d'expansion du Jardin, que Viel publia l'opuscule auquel était annexé ce projet ambitieux d'édifice consacré à l'histoire naturelle³⁰. Il semblait reprendre, en plus majestueux, le plan élaboré par Doussin en 1747, à savoir des bâtiments disposés autour d'une cour bordée d'un péristyle intérieur qui était ouverte sur la rue du Jardin-du-roi. Toutefois le bâtiment qui fermait ici la perspective de la cour n'était plus l'amphithéâtre d'anatomie, mais le cabinet d'histoire naturelle. Pareil choix se justifiait dans la mesure où l'anatomie avait cessé d'y occuper un rang éminent. Ce cabinet d'histoire naturelle, d'une envergure gigantesque, était constitué principalement de trois immenses galeries disposées en T et éclairées par une longue ouverture sommitale. L'amphithéâtre destiné aux leçons d'anatomie et de chimie occupait plus modestement le milieu de l'aile droite, flanquée d'un côté par les logements de l'intendant et des professeurs, de l'autre par une serre. À l'opposite s'allongeait une orangerie derrière laquelle s'étendait une vaste ménagerie (fig. 5).

Figure 5

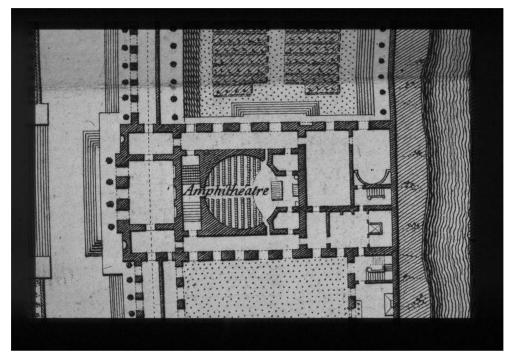


Projet d'édifice consacré à l'histoire naturelle par l'architecte Viel, plan de distribution générale du rezde-chaussée. VIEL, Charles-François. *Projet d'un monument consacré à l'histoire naturelle, dédié à M. le comte de Buffon, intendant du Jardin du Roi...* Paris : Ph. D. Pierres. 1779.

17 L'amphithéâtre était constitué d'une salle en rotonde couverte d'une coupole à caissons, dont les gradins, disposés en rangées rectilignes, couvraient la quasi-totalité de la base de la rotonde et faisaient face à la chaire du professeur rejetée dans une alcôve ouvrant sur la salle (fig. 6, fig. 7). Quoique la forme de l'amphithéâtre fit référence au plan traditionnel de ce type de local, la rectitude de ses gradins l'apparentait à une quelconque salle de cours. Alors que l'architecte adoptait l'éclairage zénithal pour les galeries du cabinet d'histoire naturelle, il prévoyait d'assurer

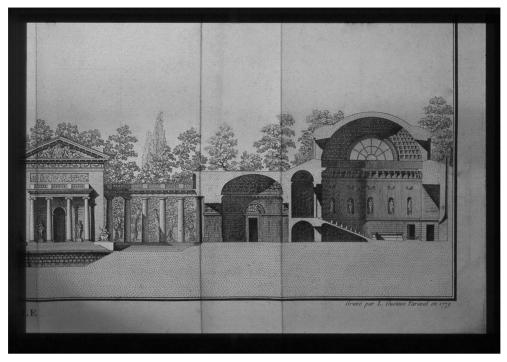
l'éclairage de l'amphithéâtre par quatre baies semi-circulaires échancrant la coupole par des lunettes. Viel se distinguait ainsi radicalement et sans doute délibérément de la formule conçue par Jacques Gondouin pour le grand amphithéâtre des écoles de chirurgie inaugurées en 1774 malgré l'absolue nouveauté de son parti architectural et l'admiration unanime dont il fut immédiatement l'objet.

Figure 6



Projet d'édifice consacré à l'histoire naturelle par l'architecte Viel, plan de distribution générale du rezde-chaussée, détail de l'amphithéâtre d'anatomie. VIEL, Ch.-Fr. *Projet d'un monument consacré à* l'histoire naturelle...

Figure 7



Projet d'édifice consacré à l'histoire naturelle par l'architecte Viel, coupe transversale générale, détail de l'amphithéâtre d'anatomie. VIEL, Ch.-Fr. *Projet d'un monument consacré à l'histoire naturelle...*

Si Buffon remercia l'architecte Viel de lui avoir dédié un si majestueux projet, il l'ignora – sa réalisation aurait engendré un gouffre financier – et continua à mener avec persévérance sa politique d'extension, ce qui le conduisit à faire l'acquisition de tous les terrains séparant le Jardin du roi de la berge de la Seine. Une fois cette phase d'agrandissement du côté du levant achevée, il négocia encore, en 1787, le rattachement de deux propriétés du côté du septentrion, dont une belle demeure dite hôtel de Magny, avec le jardin qui en dépendait. Par cette acquisition, Buffon parut avoir alors atteint les objectifs qu'il s'était fixés en matière d'agrandissement; il pourrait désormais consacrer toute son énergie aux aménagements du site ainsi qu'à la reconstruction et au réagencement des locaux.

L'érection d'un nouvel amphithéâtre d'anatomie

- I'incorporation du terrain de l'hôtel de Magny présentait l'intérêt de procurer au Jardin du roi un accès direct, qui lui faisait jusqu'à présent défaut, sur la rue de Seine-Saint-Victor, actuelle rue Cuvier, et donc une liaison plus aisée vers le quartier de l'Université, supposé être le vivier du type de public qui fréquentait les leçons au Jardin du roi dont Buffon ne pouvait ignorer le caractère excentrique: son éloignement serait d'ailleurs un des arguments avancés, sous la Révolution, par les professeurs du Collège royal pour s'opposer à ce qu'on y transférât certaines chaires scientifiques de leur établissement.
- Outre ce désir de rapprocher l'amphithéâtre du quartier des études, sa reconstruction paraissait s'imposer car, selon les dires du jardinier André Thouin, l'ancien tombait presque en ruine de vétusté; de surcroît il était devenu trop resserré pour contenir

tous les auditeurs dont l'effectif se montait à présent à huit ou neuf cents avec toujours une forte proportion d'étrangers³¹. Sa reconstruction sur place fut d'emblée écartée car sa situation le long d'une rue fort passante – la rue du Jardin-du-roi – sur laquelle il prenait en sus largement jour, était source de nuisances sonores : ainsi le passage des charrois et le piétinement des chevaux occasionnaient parfois un vacarme tel qu'il contraignait le professeur à interrompre son cours³². Buffon écrivit au secrétaire d'État de la Maison du roi, Louis- Charles-Auguste Le Tonnellier, baron de Breteuil, pour lui rendre compte des sérieux préjudices dont pâtissait l'enseignement tout en lui exposant un plan visant à y porter remède. Le baron, dans sa lettre du 2 mars 1787, en approuva le principe et promit d'en informer le monarque³³.

Fort du soutien royal, Buffon procéda sans tarder à l'achat de l'hôtel de Magny, le 18 juin 1787. Suivant son procédé habituel, il fit l'avance du montant des soixante mille livres, payées comptant afin d'accélérer la transaction. Puis, dès le lendemain, il en fit rétrocession au profit du roi. Or l'hôtel de Magny était loué et, suivant les règles en usage, le locataire disposait d'un délai de six mois après qu'on lui eut donné congé. C'était trop long pour l'impétueux intendant qui, le 14 juillet 1787, obtint un arrêt du Conseil lui donnant licence d'entreprendre les travaux sans attendre l'expiration du bail du locataire, et ordonnant la démolition de l'ancien amphithéâtre afin de prévenir tout accident, ce qui fut exécuté dès 1787³⁴. Quant au nouveau, on décida de l'établir sur le flanc du jardin de l'hôtel de Magny et non au beau milieu, de façon à ne point occulter la vue aux futurs occupants de cet hôtel conservé pour loger démonstrateurs et autres officiers du Jardin. En y regroupant l'ensemble du personnel hébergé dans l'établissement, les appartements situés dans le bâtiment abritant le cabinet d'histoire naturelle seraient tous libérés et affectés à l'accroissement des espaces dévolus à la présentation et au rangement des collections.

22 Les plans de l'amphithéâtre avaient certainement déjà été établis par Edme Verniquet et approuvés par Buffon. Le maître macon, le sieur Lucas, et ses ouvriers purent ainsi se mettre à l'ouvrage dès le 15 juillet 1787 en commençant par creuser les tranchées de fondation³⁵. Suivant les prescriptions de l'arrêt du Conseil du 14 juillet 1787, une palissade de planches fut dressée pour enclore le chantier en attendant le départ du locataire; en outre, pour prévenir toute opposition de ce dernier, on lui envoya le 21 juillet 1787 un huissier de justice pour lui signifier les ordres du roi³⁶. Afin que les leçons d'anatomie pussent reprendre dès l'hiver suivant, Buffon se démena pour que le gros œuvre fût terminé pour le mois de janvier 1788. Comme précédemment, il avança les fonds, demandant ensuite qu'on lui délivrât un ordre de remboursement sur le Trésor royal. Ainsi, le 5 décembre 1787, il sollicita le remboursement d'une somme de 95 683 livres, 9 sols, 2 deniers qu'il avait payée au maître maçon Lucas³⁷. Pour activer les travaux, il n'hésita point à accroître le nombre des ouvriers tout en réitérant ses instances à l'architecte pour qu'il mît la plus grande diligence à les exécuter. Trois lettres successives adressées par Buffon au jardinier André Thouin, datées respectivement des 12, 23 et 27 septembre 1787, attestent l'impatience de l'intendant à voir la construction de l'amphithéâtre parachevée pour le mois de janvier de l'année suivante, et son désespoir d'apprendre que les murs sortaient alors à peine de terre³⁸. En raison de la médiocrité du sol, l'établissement des fondations prit en effet plus de temps que prévu : aussi la construction du gros œuvre fut-elle seulement achevée dans le courant du printemps 1788 et les finitions au début de l'été où un entrepreneur en bâtiment, Nicolas Gayot, reçut, à la date du 16 août 1788, paiement de 165 919 livres, 13 sols, 11 deniers, et à celle du 17 août, de 32 898 livres, 18 sols, 3 deniers³⁹.

23 Le comte de Buffon étant mort le 16 avril 1788, ce fut donc à son successeur, Charles-Claude Flahaut de La Billarderie, comte d'Angiviller, qu'incomba la tâche de mener à terme le chantier de construction. Le bâtiment fut en état de recevoir le public dès le mois d'août 1788 et les cours de botanique et de chimie commencèrent aussitôt de s'y tenir⁴⁰. Toutefois, restaient encore à faire quelques menus ouvrages : ainsi, en raison de l'absence de la lanterne vitrée en forme de cône devant coiffer l'ouverture zénithale pratiquée dans la calotte formant couvrement, il pleuvait sur la table tournante en marbre placée à son aplomb. Le serrurier Claude-Vincent Mille livra, le 17 février 1789, le piétement de cette table tournante puis, le 24 mars 1789, il installa l'armature de fer de la lanterne; le vitrier Jérôme l'aîné y fixa ensuite les plaques de verre devant en assurer clôture et étanchéité⁴¹. Par ailleurs, bien que nous ne sachions qui en fut l'auteur, ce fut manifestement au terme de ces travaux que fut réalisé le décor sculpté ornant le tympan de la porte d'entrée principale de l'amphithéâtre. Ce tympan qui porte un groupe sculpté en haut-relief représentant une allégorie de l'Histoire naturelle identifiée (fig. 8) par une inscription, passe pour remonter à 1789 et son iconographie est de fait bien reconnaissable sur un dessin contemporain.

Figure 8



Amphithéâtre, élévation antérieure, détail du relief, représentant une allégorie de l'Histoire naturelle, ornant le tympan de la porte d'entrée.

Phot. Kruszyk, Laurent. © Service régional de l'Inventaire, région Île-de-France.

L'amphithéâtre subsiste presque inchangé pour ce qui regarde son aspect extérieur, mais non ses dispositions intérieures, bouleversées par l'architecte Jacques Molinos dès 1794. Or, aucun dessin de la main de Verniquet relatif au Jardin du roi n'a survécu alors que cet architecte en avait dressé vingt-trois pour le seul amphithéâtre⁴². De plus, plans et devis de transformation établis par Molinos manquent à l'appel. Une petite aquarelle conservée dans les collections du Muséum d'histoire naturelle⁴³ et le plan-masse de

l'amphithéâtre qui apparaît sur le plan général de Paris gravé par Verniquet⁴⁴ attestent seuls l'état de l'amphithéâtre avant l'intervention de Molinos : pavillon carré, isolé de tous côtés, avec avant-corps sommé d'un fronton au centre de chacune de ses faces (fig. 9).

Figure 9



Vue générale de l'amphithéâtre d'anatomie peu après son achèvement par Edme Verniquet, aquarelle et plume par Thierry (vers 1790). Bibliothèque du Muséum d'histoire naturelle, fonds iconographique : lc 1351.

25 Pour ce qui est des divisions internes, l'on est ainsi réduit à se fier au témoignage de deux anciens professeurs du Jardin des plantes, dont l'un est en sus fort tardif⁴⁵. L'intérieur était ainsi scindé en deux parties rectangulaires égales par un mur de refend : du côté nord se trouvait une salle à usage de laboratoire de chimie, du côté sud l'amphithéâtre proprement dit, pourvu de gradins disposés en hémicycle. Le laboratoire de chimie était surmonté des deux appartements respectifs du professeur et du démonstrateur de chimie. Quant à la salle en hémicycle, elle montait nécessairement de fond puisque sa principale, sinon unique source de lumière était constituée par la lanterne sommitale. Ses seules annexes se trouvaient en dessous de la pente de la cavea où l'on avait ménagé deux resserres, l'une pour les anatomistes, l'autre pour les chimistes, puisque la salle servait pour les leçons de l'une et l'autre disciplines. Thouin précisait encore que les rangs de gradins pouvaient recevoir douze cents spectateurs assis à leur aise46. Ceux-ci offraient alors un tracé en demi-cercle parfait, et non en fer à cheval, conséquence de leur prolongation aux dépens du laboratoire de chimie lors des transformations effectuées par Molinos. L'amphithéâtre avait pour dépendance une salle de dissection établie à proximité immédiate, dans un petit pavillon placé dans le coin le plus reculé de l'enclos du jardin de l'ancien hôtel de Magny. Deux logements, destinés respectivement au professeur et au démonstrateur d'anatomie, occupaient un pavillon voisin47.

Buffon et son architecte Verniquet, en déterminant le site et le mode d'implantation de cet amphithéâtre, avaient opté pour un parti en apparence contradictoire avec celui auquel tous les promoteurs de projets s'étaient ralliés à la fin du XVIIIe siècle: amphithéâtre inclus dans un édifice composé de plusieurs corps de bâtiment articulés autour d'une ou plusieurs cours. Le projet soumis à Buffon par l'architecte Viel était une illustration éclatante de cette conception architecturale dont les écoles de chirurgie, tout juste bâties par Jacques Gondouin, constituaient l'archétype. La singularité du projet de Viel par rapport à l'édifice de Gondouin résidait dans l'utilisation systématique de portiques à claire-voie pour relier entre eux les différents corps de bâtiments, ce de manière à laisser visible à l'arrière-plan un vaste jardin, ce qui ajoutait une dimension paysagère à l'esthétique architecturale. S'opposait aussi à l'érection d'un ensemble architectural monumental un certain goût pour le pittoresque qui inclinait à multiplier les petits bâtiments isolés. Toutes dépendances telles que serres, orangeries, ménageries, y compris le pavillon de l'amphithéâtre, avaient pour vocation de meubler et orner un enclos arboré et fonctionnaient donc, en ce cadre à la fois horticole et paysager, comme fabriques de jardin. Indépendamment de questions du coût de construction. Peut-être Buffon souhaitait-il aussi que nul corps de logis trop écrasant – à l'image du cabinet d'histoire naturelle projeté par Viel – ne se dressât au beau milieu des plantations en sorte que, en ce sanctuaire de la botanique, la nature, même domestiquée, ne cédât point le pas devant l'architecture.

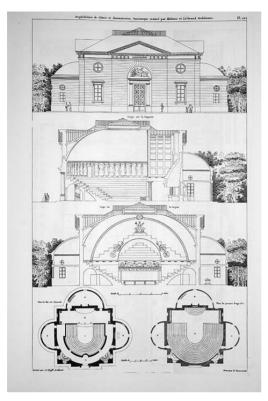
Du Jardin du roi au Muséum d'histoire naturelle

- 27 Lorsque la Révolution commença à s'infléchir dans un sens de plus en plus radical, certains craignirent pour la survie même du Jardin du roi, rebaptisé Jardin national des plantes. Aussi Joseph Lakanal, député à la Convention nationale, pressentant la menace face à la montée des extrémismes (les Girondins étaient en passe d'être mis en minorité par les Montagnards), s'empressa-t-il de présenter un projet de décret relatif à l'organisation du Jardin des plantes, adopté le 10 juin 1793⁴⁸. Les mesures édictées avaient été en fait déjà discutées au sein même du personnel de l'établissement, et un avant-projet de règlement avait même été rédigé quelques années auparavant⁴⁹. Quoique Lakanal eût mené son action en concertation étroite avec le personnel local, lui revint le mérite d'avoir été particulièrement clairvoyant et d'avoir agi avec toute la célérité nécessaire.
- Le décret maintenait le Jardin des plantes en le renommant Muséum d'histoire naturelle. Sur les vingt-deux chaires conservées ou créées dans le nouveau plan d'organisation, l'une était toujours consacrée à l'anatomie humaine, mais une seconde (l'ancienne chaire de chirurgie) l'était désormais à celle des animaux. Pratiquement tous les membres du personnel restaient en fonction sur les postes qu'ils occupaient précédemment. Seul l'intendant se trouva dans l'obligation de se retirer, car l'intendance, dont le titulaire était alors Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre, fut purement supprimée. En outre, l'architecte responsable de l'établissement, Edme Verniquet, dut céder sa place à son confrère Jacques Molinos.
- À partir de là, le Muséum d'histoire naturelle fut plutôt choyé par les autorités révolutionnaires et ce avant même qu'un ultime renversement de majorité à la Convention nationale, survenu le 9 thermidor an II (27 juillet 1794), ne mît fin à la Terreur. Ainsi le Comité de Salut public rendit, le 8 ventôse an II (27 février 1794), un

arrêté qui assignait un fonds de 40 000 livres pour la fourniture au Muséum d'histoire naturelle de machines, d'ustensiles et de matériaux destinés à parfaire l'installation d'un laboratoire pour la fabrication de poudre et de salpêtre⁵⁰. Cet établissement bénéficia concomitamment de nouveaux accroissements de terrains par rattachement de propriétés circonvoisines appartenant à des institutions supprimées : ce fut ainsi le cas de la communauté des Nouveaux Convertis et de la maison dite de la Régie des fiacres.

- Sans doute assurée de la bienveillance des autorités, l'administration du Muséum n'eut guère de scrupules à envisager d'employer les 40 000 livres qui lui étaient allouées à toute autre fin que celle de l'amélioration de la fabrication de poudre à canon. Aussi fitelle dresser un devis des ouvrages à exécuter dans différentes parties de l'établissement dont l'essentiel porterait sur l'amphithéâtre. La direction des travaux en fut confiée au successeur d'Edme Verniquet, Jacques Molinos.
- Devis et marché de charpenterie furent signés par Molinos dès le 9 germinal an II (29 mars 1794) avec le charpentier Guillaume pour un montant de 4 539 livres; le 19 germinal (8 avril 1794), l'architecte signa pareillement ceux de maçonnerie avec Villain, entrepreneur de maçonnerie, pour un montant de 8 163 livres, puis les 24 thermidor (11 août 1794) et 27 fructidor (13 septembre 1794), deux marchés de menuiserie avec Marchand, menuisier, s'élevant respectivement à 4 489 livres et à 1 475 livres. Le même charpentier, Guillaume, réalisa d'autres ouvrages de charpenterie pour un montant de 10 633 livres sans que l'on sache s'il s'agissait d'un supplément ou d'une simple augmentation du montant de son devis initial. Intervinrent en outre sur ce chantier: Mille, serrurier, pour 7 026 livres, Connétable, carreleur, pour 1 181 livres, Gaudelet, couvreur, pour 1 944 livres, Fortin, sculpteur, pour 600 livres, enfin Farcy, plombier, pour 475 livres⁵¹.

Figure 10



Plans, coupes et élévation de l'amphithéâtre d'anatomie tel qu'il se présentait après les transformations de Molinos en 1794-1795, vue d'ensemble. KRAFFT, Jean-Charles, RANSONNETTE, Nicolas. *Plans, coupes, élévations des plus belles maisons et des hôtels construits à Paris et dans les environs*. Paris : imprimerie de Clousier, [1801-1802], pl. 107.

La lacune résultant de l'absence des plans et devis estimatif de Molinos n'est guère gênante dans la mesure où le monument subsiste dans l'état dans lequel cet architecte l'a laissé ; par ailleurs, ses plans, coupes et élévations furent gravés dans le recueil de Krafft et Ransonnette publié peu après la fin des travaux (fig. 10)52. D'après ce que l'on connaît de son état antérieur, l'intervention de Molinos consista à abattre le mur de séparation entre salle de cours en hémicycle et laboratoire de chimie, ainsi qu'à supprimer les deux appartements ménagés au-dessus de ce laboratoire de manière à créer un espace unitaire. Il fit ensuite prolonger en ligne droite les gradins en hémicycle de la salle de cours, ce qui leur conféra le tracé en U actuel. Contre la paroi faisant face à cet hémicycle distendu, il établit un fourneau pour les expériences de chimie (ou conserva l'ancien) qu'il surmonta d'une hotte monumentale. Il fit exécuter, comme encadrement de cette hotte, un décor représentant le profil d'une pyramide à degrés au faîte de laquelle trônait une figure sculptée en faible relief, représentant la Science ou plutôt la Nature personnifiée par la déesse égyptienne Isis assise sur un trône flanqué d'un lion et d'un chien ou un autre félin, mais représentée ici sous les traits de la déesse Artémis d'Éphèse arborant une poitrine constellée de seins dite Artémis polymastos ou, en latin, multimammia⁵³ (fig. 11). C'est l'exécution de cette figure qui motiva l'intervention du sculpteur Augustin-Félix Fortin, comme cela est bien précisé dans le paiement à cet artiste.

Figure 11

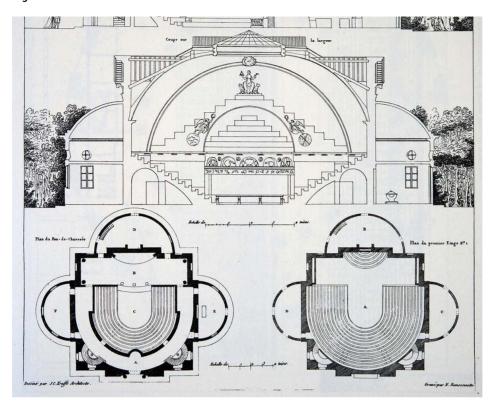


Amphithéâtre, figure en bas-relief représentant la déesse Artémis polymastos d'Éphèse qui trône, entre deux animaux, au faîte du décor en forme de pyramide à degrés encadrant l'ancien fourneau pour les expériences de chimie.

Phot. Kruszyk, Laurent. © Service régional de l'Inventaire, région Île-de-France.

Pour compenser la suppression du laboratoire sacrifié à l'extension de la salle de cours, Molinos ajouta, en hors œuvre, sur trois des quatre faces du pavillon, une protubérance en forme d'abside: chacune contenait un cabinet, lesquels abritaient respectivement, d'après Krafft et Ransonnette, le dépôt de la chimie (au revers du mur gouttereau mitoyen avec le fourneau), la salle de botanique et la salle de démonstration anatomique reconnaissable à la présence d'une table (fig. 12). L'amphithéâtre se trouvait donc désormais plus spécialement dédié à l'enseignement de la chimie. Ainsi, comme on put l'observer simultanément au Collège de France, la chimie s'installait en conquérante dans l'amphithéâtre tandis que l'anatomie se repliait dans l'intimité d'un cabinet. Les deux professeurs de chimie, Antoine-François Fourcroy et Antoine-Louis Brongniart ne pourraient cependant jouir dans l'immédiat de la magnifique salle appropriée tout spécialement à leur usage car, avant même la fin des travaux, on décida de l'affecter à une toute jeune institution en mal de locaux.

Figure 12



Plans, coupes et élévation de l'amphithéâtre d'anatomie tel qu'il se présentait après les transformations de Molinos en 1794-1795, détail du plan du rez-de-chaussée : la lettre D désigne le dépôt de chimie, la lettre E la salle de démonstrations anatomiques, la lettre F la salle de botanique. KRAFFT, J.-Ch., RANSONNETTE, N. Plans, coupes, élévations des plus belles maisons et des hôtels construits à Paris et dans les environs.

- D'après les dates figurant sur les ordres de paiement, les travaux s'étalèrent entre la fin du mois de germinal an II (avril 1794) et celle du mois de fructidor an III (septembre 1795). Toutefois, les aménagements minimaux requis pour permettre l'utilisation de l'amphithéâtre étaient achevés, semble-t-il, à la fin de nivôse an III (janvier 1795). Il était en effet impératif de pouvoir procéder, dès cette époque, à l'ouverture des cours de l'École normale dont la fondation avait été prescrite par le décret la Convention nationale du 9 brumaire an III (30 octobre 1794) et qui était destinée à former des instituteurs pour les écoles des différents départements de la République. Or l'École normale était en quête d'un local suffisamment spacieux pour pouvoir y asseoir la multitude de ses élèves, au nombre de mille quatre cents. Après des travaux dispendieux à l'intérieur de la chapelle de la Sorbonne, non autorisés et de ce fait rapidement interrompus⁵⁴, l'on se rabattit sur l'amphithéâtre du Muséum étant donné que l'allongement de son hémicycle en avait fait la plus vaste salle de cours disponible dans la capitale.
- Ce fut en vertu de l'arrêté du Comité d'instruction publique du 28 frimaire an III (18 décembre 1794) que la salle fut provisoirement affectée aux leçons de l'École normale. Encore fallait-il que l'amphithéâtre fût prêt à accueillir les élèves sur ses gradins. Dans ce contexte, l'architecte fut probablement contraint d'activer la marche du chantier. De façon significative, l'entrepreneur en maçonnerie, Villain, reçut 4 000 livres à la fin de brumaire (novembre 1794) pour des travaux extraordinaires 55. Le rapport de l'architecte Molinos sur l'exécution de la figure allégorique trônant au faîte

de la hotte du fourneau est daté du 5 frimaire (25 novembre), celui portant sur la confection des gradins, du 17 frimaire (7 décembre 1794), enfin celui portant sur la pose des huisseries garnissant portes et croisées des trois cabinets en forme d'abside, du 25 nivôse an III (14 janvier 1795).

La séance inaugurale de l'École normale se tint le 1er pluviôse an III (20 janvier 1795) et la dernière leçon du cycle d'étude eut lieu le 26 floréal an III (15 mai 1795). Durant ces douze semaines, les leçons furent réparties en soixante et une séances, à raison donc de cinq par semaine. Contrairement aux autres écoles supérieures instituées par la Convention, celle-ci eut une durée de vie extrêmement brève puisque, après un peu moins de quatre mois d'existence, elle cessa toute activité. L'enseignement reprit pendant une brève période, dans le courant de l'an IX, avant d'être définitivement interrompu, le 19 germinal de cette année (9 avril 1801), après seulement vingt-cinq séances⁵⁶. Après une nouvelle reprise des cours en 1808, moins éphémère que les précédentes, l'école fut supprimée. Il appartiendrait ainsi au gouvernement de Louis-Philippe de fonder durablement, en 1830, l'École normale supérieure, mais ceci est hors de notre présent propos.

Une fois donc l'amphithéâtre libéré, à la fin du mois de floréal an III, de la présence de la foule des élèves de l'École normale, on procéda encore à l'exécution de quelques menus travaux. Ainsi un rapport sur les ouvrages de carrelage faits et fournis au Jardin national des plantes est daté du 12 fructidor an III (29 août 1795) et celui sur les ouvrages de plomberie, du 29 fructidor an III (15 septembre 1795). L'intervention d'un plombier paraît avoir été en relation avec l'installation d'une adduction d'eau, indispensable au bon fonctionnement des leçons de chimie du Muséum et tout autant au maintien de la propreté dans la salle de démonstration anatomique. Bien que l'usage de ces carreaux, comme celui des tuyaux de plomb, n'eût pas été précisé, il est probable qu'ils servirent à paver le sol des trois cabinets attenant à la grande salle en amphithéâtre. Ces cabinets ayant été ajoutés par Molinos au pavillon primitif, leur sol restait sans doute à carreler, les travaux de finition intérieure ayant été différés afin de remettre la grande salle en amphithéâtre au plus vite à la disposition de l'École normale.

Conclusion

La transformation de l'amphithéâtre se trouvait ainsi parachevée avec des aménagements intérieurs voués à l'enseignement de la chimie qui évinçait l'anatomie de sa position prééminente. Toutefois ni l'une ni l'autre discipline ne se maintiendraient durablement en ces lieux. Avec la fondation des écoles de santé par la loi du 14 frimaire an III (4 décembre 1794), l'enseignement de l'anatomie retournerait dans le giron de la médecine puis, avec la réorganisation de l'Université sous l'Empire (loi du 10 mai 1806 l'instituant et surtout décret du 17 mars 1808 fixant son organisation), celui de la chimie s'y intégrerait et s'épanouirait par ailleurs au Collège de France. Le développement spectaculaire de l'anatomie et de la chimie au Jardin du roi avait été principalement induit par l'immobilisme des institutions universitaires d'Ancien Régime, fort peu enclines à accorder une place congrue à des matières scientifiques nouvelles. À la suite de la refondation impériale de ces institutions qui avaient sombré sous la Révolution, le Muséum d'histoire naturelle ne tarderait pas à se recentrer sur le cœur des disciplines relevant de sa spécificité d'origine, à savoir la

botanique accompagnée du cortège des autres sciences de la nature : zoologie couplée avec l'anatomie comparée, et minéralogie.

Le caractère singulier de fabrique de jardin donné à l'amphithéâtre ne paraît avoir ni eu de précédent, ni fait des émules. Même si l'enseignement de l'anatomie et celui de la botanique se côtoyaient ordinairement, c'était dans le cadre exclusif des facultés de médecine lesquelles pouvaient d'ailleurs être dotées à la fois d'un amphithéâtre d'anatomie et d'un jardin botanique comme à Padoue, mais situés dans des lieux distincts. Ce côtoiement était incongru ailleurs et c'était une conjonction de facteurs qui l'avait engendré à Paris. Pareille conjoncture était toutefois susceptible de se produire dans les hôpitaux qui se muèrent en lieu d'apprentissage de l'anatomie et de la chirurgie au XVIIIe siècle. Ainsi, lorsque Franz Ludwig von Erthal, prince-évêque de Würzburg et despote éclairé, fit construire entre 1787 et 1789 le « Krankenspital » de Bamberg, il le pourvut d'un jardin botanique et d'un amphithéâtre d'anatomie car cet établissement était conçu pour devenir un hôpital académique, c'est-à-dire siège d'un enseignement de la médecine, l'un des premiers du Saint-Empire⁵⁷. L'amphithéâtre était non pas inclus au sein du complexe hospitalier mais à l'intérieur du jardin botanique et placé en vis-à-vis d'un bâtiment d'aspect identique tenant lieu à la fois de maison du jardinier et de serre, tous deux participant ainsi à son embellissement.

Cette mise en scène de l'amphithéâtre relevant du pittoresque paysager, comme pour toute autre construction nouvelle entreprise sous la houlette de Buffon, tendrait à céder la place, au XIX^e siècle, à une monumentalité de plus en plus affirmée. Cette tendance culminerait avec l'édification, achevée en 1889, de la galerie de zoologie, d'une ampleur comparable au projet de galerie d'histoire naturelle soumis un siècle plus tôt à Buffon par l'architecture Viel, mais sans succès. L'amphithéâtre est donc, dans le Muséum, à la fois l'unique bâtiment antérieur à la Révolution et le seul témoin d'une conception des jardins où l'architecture dialogue avec la nature dans une relation équilibrée.

Figure 13



Amphithéâtre, élévation antérieure, vue générale.

Phot. Kruszyk, Laurent. © Service régional de l'Inventaire, région Île-de-France.

Figure 14



Amphithéâtre, élévation postérieure, vue générale.

Phot. Kruszyk, Laurent. © Service régional de l'Inventaire, région Île-de-France.

C'est ainsi dans un environnement formé par un écrin végétal arboré presque inchangé depuis l'aménagement, dans la première moitié du XIX^e siècle, de ce secteur du

muséum d'histoire naturelle en jardin anglais, que se dresse toujours l'amphithéâtre (fig. 13, fig. 14). Le tympan sculpté au-dessus de la porte d'entrée principale constitue la seule intervention notable postérieure aux travaux de transformation de l'époque de la Révolution, sur l'aspect extérieur du monument. En revanche l'intérieur, après avoir été rénové dans l'entre-deux-guerres, avec substitution d'une structure en béton armé à celle originelle en charpente de l'hémicycle, l'a été de nouveau entre 2001 et 2003, sous la conduite de l'architecte en chef des Monuments historiques Jean-François Lagneau afin de doter l'amphithéâtre des équipements techniques d'une salle de conférence moderne et lui donner une nouvelle jeunesse (fig. 15, fig. 16).

Figure 15



Amphithéâtre, intérieur de la salle, vue générale en direction du mur diamétral. Phot. Kruszyk, Laurent. © Service régional de l'Inventaire, région Île-de-France.

Figure 16



Amphithéâtre, intérieur de la salle, détail du mur diamétral avec son décor en forme de pyramide à degrés encadrant l'ancien fourneau pour les expériences de chimie.

Phot. Kruszyk, Laurent. © Service régional de l'Inventaire, région Île-de-France.

NOTES

- 1. Pour se faire une bonne idée du contexte éminemment conflictuel entourant la fondation et les premiers développements du Jardin du roi, se reporter au chapitre IV du livre suivant : LUNEL, Alexandre. La maison médicale du roi XVI^e-XVIII^e siècles. Le pouvoir royal et les professions de santé (médecins, chirurgiens, apothicaires). Seyssel : Champ Vallon, 2008, p. 161 à 184.
- 2. HAMY, Ernest-Théodore. « Recherches sur les origines de l'enseignement de l'anatomie humaine et de l'anthropologie au Jardin des plantes ». *Nouvelles archives du Muséum*, 3° série, t. VII (1895), p. 1-30.
- **3.** DIONIS, Pierre. *L'anatomie de l'homme suivant la circulation du sang et les dernières découvertes...* Paris : chez Laurent d'Houry, 1690, préface, p. [7].
- **4.** FONTENELLE, Bernard de. « Éloge de M. du Verney ». Histoire de l'Académie royale des sciences, année 1730, p. 128.
- 5. BOILEAU-DESPREAUX, Nicolas. Dialogue, ou Satire X: les femmes. Paris: chez Denys Thierry,
- **6.** MORAND, Sauveur-François. Éloge de M. Verdier. Id. Opuscules de chirurgie. Paris : chez Guillaume Desprez, 1768, p. 63.

- 7. FONTENELLE, Bernard de. « Éloge de M. du Verney ». Art. cit., p. 125.
- **8.** FONTENELLE, Bernard de. « Éloge de M. du Lémery ». *Histoire de l'Académie royale des sciences*, année 1715, p. 74.
- 9. « Two English gentlemen came to visit me, Mr. Bennis and Mr. Probie. They were lodged near the Royal Garden, where Monsieur Verney dwells, and makes his anatomies, who in three months time shewed all the parts of the body to them. He had for this purpose at least twenty human bodies, from the gallows, the Chatelet... and from the hospitals ». LISTER, Martin. A journey to Paris in the year 1698... Londres: Jacob Tonson, 1699. p. 67.
- 10. BRIÈLE, Léon (dir.). Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris. Paris : Imprimerie nationale, 1881-1887, tome 1 : Délibérations de l'ancien Bureau de l'Hôtel-Dieu 1531-1767, 1881-1883, p. 221 : délibération du 27 mai 1682.
- 11. « I was to see monsieur Verney at his apartment at the upper-end of the Royal Physick Garden; but missing my visit, went up with a young gentleman of my lord ambassador's retinue, to see Mr. Bennis, who was in the dissecting room, working by himself upon a dead body, with its breast open and belly gutted... ». LISTER, Martin. A journey... Op. cit., p. 63.
- **12.** GUIFFREY, Jules (éd.). *Comptes des bâtiments du roi sous le règne de Louis XIV*. Paris : Imprimerie nationale, 1881-1901, t. I, *Colbert*. 1664-1680, 1881, col. 783.
- 13. Archives de l'Assistance publique, liasse 1438 (délibérations du Bureau de l'Hôtel-Dieu), année 1717, 23 octobre, fol. 221.
- **14.** DIONIS, Pierre. Cours d'opérations de chirurgie démontrées au Jardin royal. Paris : chez Laurent d'Houry, 1707, préface, p. [8].
- 15. GUIFFREY, Jules. Comptes des bâtiments du roi... Op. cit., t. I, col. 601.
- 16. Ibid., t. III, Louvois et Colbert de Villacerf. 1688-1695. 1891, col. 730.
- **17.** Arch. nat., AJ₁₅ 501 n°17.
- **18.** JUSSIEU, Antoine-Laurent de. « Notices historiques sur le Muséum d'histoire naturelle ». Annales du Muséum national d'histoire naturelle, t. III (1804), p. 16.
- **19.** DIONIS, Pierre. Cours d'opérations... Op. cit., préface, p. [8]. Id. L'anatomie de l'homme... Op. cit., préface, p. [9].
- **20.** BRICE, Germain. Description nouvelle de la ville de Paris. Paris : chez Nicolas Le Grast, 1706 (5° éd.), t. II, p. 20. Id. Description de la ville de Paris et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable. Paris : F. Fournier, 1717 (7° éd.), t. II, p. 215.
- **21.** LAISSUS, Yves. *Le Jardin du Roi*. Dans TATON, René (dir.). *Enseignement et diffusion des sciences en France au XVIII ^e siècle*. 3^e partie : « Le Jardin du Roi et le Collège royal ». Paris : Hermann, 1964, p. 292-293.
- **22.** FRANÇOIS, Yves. « Sur quelques projets d'aménagement du Jardin du Roi au temps de Buffon ». Bulletin du Muséum national d'histoire naturelle, 2° série, t. XXII, n° 6 (1950, décembre), p. 676.
- **23.** PRONTEAU, Jeanne. *Edme Verniquet 1724-1804. Architecte et auteur du « grand plan » de Paris.* Paris : Commission des travaux historiques, 1986, p. 175.
- **24.** Arch. nat., 0, 2125 (1777-1783), liasse n° 5.
- 25. Arch. nat., O. 2124 (1635-1708 et 1771-1776), liasse n° 3.
- **26.** JUSSIEU, Antoine-Laurent de. « Notices historiques sur le Muséum d'histoire naturelle ». Annales du Muséum national d'histoire naturelle, t. XI (1808), p. 21 et note 2.
- 27. Bibl. du Muséum, Ms. 1934, XXXI : THOUIN, André. Notes pour servir à l'histoire du Jardin du roi pendant l'administration de Mr le comte de de Buffon, $1^{\rm er}$ cahier (plumitif), p. [14].
- **28.** Arch. nat., F₁₄ 186 B₅, rue Buffon (1786), Plan de la rue demandée par M. le comte de Buffon...
- **29.** Bibl. du Muséum, Ms. 1934, XXXI : THOUIN, André. *Notes pour servir à l'histoire du Jardin du roi...*, 3^e cahier (rédaction définitive), p. [23].

- **30.** VIEL, Charles-François. Projet d'un monument consacré à l'histoire naturelle, dédié à M. le comte de Buffon, intendant du Jardin du Roi... Paris : Ph. D. Pierres, 1779.
- 31. Arch. nat., 0, 2126, liasse nº 5, arrêt du Conseil du 14 juillet 1787.
- **32.** Bibl. du Muséum, Ms. 1934, XXXI : THOUIN, André. *Notes pour servir à l'histoire du Jardin du roi...*, 3^e cahier (rédaction définitive), p. [30-31].
- 33. Arch. nat., O, 430 (1787).
- **34.** Arch. nat., O₁ 2126 (1784-1790), liasse n° 5.
- **35.** Bibl. du Muséum, Ms. 1934, XXXI : THOUIN, André. Notes pour servir à l'histoire du Jardin du roi..., 3° cahier (rédaction définitive), p. [24-25].
- **36.** Arch. nat., AJ₁₅ 513, pièce 578 : 24 juillet 1787.
- **37.** Arch. nat., 0, 2126 (1784-1790), liasse n° 5.
- **38.** NADAULT DE BUFFON, Henri. *Correspondante inédite de Buffon...* Paris : librairie L. Hachette, 1860, t. 2, p. 226-227 et 240-242.
- **39.** Arch. nat., 0, 2126 (1784-1790), liasse n° 6.
- **40.** Bibl. du Muséum, Ms. 1934, XXXI : THOUIN, André. Notes pour servir à l'histoire du Jardin du roi..., 3° cahier (rédaction définitive), p. [24-25].
- **41.** Arch. nat., O₁ 2126 (1784-1790), liasse n° 9.
- 42. PRONTEAU, Jeanne. Edme Verniquet, Op. cit., p. 184.
- 43. Bibl. du Muséum, fonds iconographique, aquarelle et plume par Thierry: Ic 1351 (vers 1790).
- **44.** Voir le plan en ligne : http://perso.numericable.fr/parisbal/plans/1790_Verniquet.jpg [consulté le 27/01/2017].
- **45.** HAMY, Ernest-Théodore. Le Muséum d'histoire naturelle il y a un siècle. Description de cet établissement d'après des peintures inédites de Jean-Baptiste Hilaire (1794). Paris : Ernest Leroux, [1896], p. 15.
- **46.** Bibl. du Muséum, Ms. 1934, XXXI : THOUIN, André. Notes pour servir à l'histoire du Jardin du roi..., 3° cahier (rédaction définitive), p. [24-25].
- 47. Ibid. 3e cahier (rédaction définitive), p. [26-27].
- 48. FAYET, Joseph. La Révolution française et la science, 1789-1795. Paris: Libr. M. Rivière, 1960.
- **49.** Adresses et projet de règlemens présentés à l'Assemblée nationale par les officiers du Jardin des plantes et du Cabinet d'histoire naturelle, d'après le décret de l'Assemblée nationale du 20 août 1790... Paris : Buisson, 1790.
- **50.** Arch. nat., AF II 67, dossier n° 495, instruction publique, musées bibliothèques (an II-an IV).
- **51.** Arch. nat., F_4 2554, dossier « Muséum d'histoire naturelle, an II-an IV ».
- **52.** KRAFFT, Jean-Charles, RANSONNETTE, Nicolas. *Plans, coupes, élévations des plus belles maisons et des hôtels construits à Paris et dans les environs.* Paris : impr. De Clousier, [1801-1802], pl. 107.
- 53. À l'occasion de la fête de l'Unité et de l'Indivisibilité de la République, ou encore de la nature régénérée, célébrée le 10 août 1793 sur l'emplacement des ruines de la Bastille, fut érigée une statue de la déesse Isis qui devait constituer, lors de la cérémonie, la première des stations ponctuant le parcours festif. Isis était représentée toutefois ici à l'égyptienne et donc sans ses multiples mamelles.
- **54.** DUPUY, Paul. Le centenaire de l'École normale, 1795-1895. Paris : Hachette, 1895.
- 55. Arch. nat., F_4 2554, dossier « Muséum d'histoire naturelle, an II-an IV ».
- **56.** Arch. nat., F_{17} 2499 (1790-an VII); sous-dossier: « Pièces sur le cours de sciences et arts ou leçons de l'École normale ».
- **57.** MURKEN, Axel Hinrich. Vom Armenhospital zum Grossklinikum. Die Geschichte des Krankenhauses vom 18. Jahrhundert bis zur Gegenwart. Cologne : DuMont, 1988, p. 43-46.

RÉSUMÉS

Le Jardin du roi fut fondé en 1635 d'une part pour y cultiver des plantes médicinales indigènes et y acclimater des espèces importées, d'autre part pour y enseigner les diverses branches de la botanique. Toutefois, dès les années 1670, on y institua des leçons portant sur d'autres disciplines relevant traditionnellement, à l'instar de la botanique, de l'art de guérir, à savoir l'anatomie et la chirurgie. Le caractère pratique de ces leçons, leur gratuité, l'usage du français et non du latin pour les dispenser, enfin la qualité des premiers maîtres nommés aux chaires auxquels s'ajoutaient certaines carences dans le système d'instruction relevant de la responsabilité de la faculté de médecine et du collège de chirurgie, ne tardèrent pas à hisser le Jardin du roi au rang de première institution de France et même d'Europe, pour l'enseignement médico-chirurgical. Ce fut en ce contexte que l'on aménagea un premier amphithéâtre d'anatomie dans les années 1705-1710 avant que l'architecte Edme Verniquet n'en construisît un plus grandiose en 1787-1788, sur l'initiative de l'intendant du Jardin, le comte de Buffon. Ce fut dans le cadre de cet amphithéâtre, remanié et agrandi par Jacques Molinos en 1794-1795, que s'ouvrit, en janvier 1795, la première session de l'éphémère première école normale qui recevrait en 1845 le qualificatif de supérieure après sa refondation au début du règne de Louis-Philippe.

The 'Jardin du roi', the king's garden was founded in 1635 for the cultivation of medicinal plants indigenous to France and to acclimatise plants imported from abroad. The garden was also used for the teaching of different branches of botany. From the 1670s, however, lessons belonging to other disciplines, associated like botany with the 'healing arts', that is to say anatomy and surgery. These were practical lessons and the fact that they were free and were delivered in French and not Latin, along with the qualities of the earliest professors, soon raised the king's garden to a leading position in France, even in Europe, for medical and surgical teaching. This success is also to be explained by the weaknesses of the traditional teaching institutions, the faculty of medicine and the college of surgeons. This was the context in which the first anatomical amphitheatre was constructed in 1705-1710, followed by a more grandiose building designed in 1787 by Edme Verniquet, at the initiative of the garden's intendant, Buffon. This amphitheatre was rearranged and enlarged in 1794-1795 by Jacques Molinos and it was here, in January 1795 that the first session of the 'Ecole normale' took place, soon to become the 'Ecole normale supérieure'.

INDFX

Mots-clés: amphithéâtre d'anatomie, salle de dissection, école normale supérieure, Pierre-Dionis, Joseph-Guichard Duverney, Georges-Louis-Marie Leclerc comte de Buffon, Edme Verniquet, Jacques Molinos.

Keywords: anatomical amphitheatre, dissection room, école normale supérieure, Pierre-Dionis, Joseph-Guichard Duverney, Georges-Louis-Marie Leclerc comte de Buffon, Edme Verniquet, Jacques Molinos

AUTEUR

PIERRE-LOUIS LAGET

Chercheur dans le service du patrimoine culturel, Conseil régional Hauts-de-France, direction de l'Attractivité pierre-louis.laget@hautsdefrance.fr